



Prévoyance professionnelle des PME

FONDATION BCV DEUXIÈME PILIER

La Fondation BCV deuxième pilier est une institution de prévoyance active sur le marché romand.

Au bénéfice de plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la prévoyance professionnelle, nous mettons à votre disposition notre savoir-faire pour vous proposer les solutions les plus adaptées à vos besoins.

La prévoyance professionnelle constitue l'un des fondements du système suisse de protection sociale. Forts de notre solide expérience en la matière, nous sommes en mesure de vous offrir des conseils adaptés à vos besoins, assortis d'un service de proximité.

Plus de 60 spécialistes mettent leurs compétences à votre disposition pour optimiser la gestion de votre prévoyance professionnelle.

Nos objectifs



FONDATION BCV
DEUXIÈME PILIER

Simplification des tâches administratives

Réduction des interventions de l'employeur au strict minimum.

Personnalisation des solutions

Nous pouvons vous proposer plusieurs solutions couvrant la quasi-totalité des plans de prévoyance existants:

- plan minimum LPP
- plans sur-obligatoires avec fortes prestations de risque
- plans sur-obligatoires avec fortes composantes d'épargne

Pour votre entreprise, nous pouvons également créer un plan sur mesure.

Performance à long terme

La recherche permanente de la meilleure performance financière nous permet d'envisager des taux de rémunération avantageux à long terme.

Simplifiez-vous la prévoyance!

Chaque entreprise choisit les taux d'épargne qui seront appliqués aux salaires assurés. Les coûts pour les risques assurés et les frais sont naturellement précisés en fonction des plans choisis.

Conscients de la complexité d'application du système, nous vous proposons un taux de risque unique quel que soit l'âge de l'assuré.

Soutien aux assurés

La prévoyance professionnelle a subi de fortes mutations ces dernières années. Grâce à l'ensemble des compétences regroupées au sein d'une même entité, nous pouvons répondre non seulement aux questions liées à la gestion courante, mais également à des questions individuelles plus spécifiques relatives à la fiscalité, la planification financière ou le domaine successoral.

Soutien aux entreprises

Si des développements spécifiques sont souhaités par votre entreprise en matière de prévoyance professionnelle, nos actuaires vous permettent d'anticiper tout changement de cadre de prévoyance.

Spécialisés également dans la gestion des caisses autonomes, nous sommes en mesure de créer et d'assurer le suivi complet de votre propre caisse de pensions.

De plus, en collaboration avec vos Ressources humaines, nous vous proposons des présentations personnalisées pour l'ensemble de vos employés, sur le système de prévoyance: AVS, 2^e pilier adapté à votre situation et 3^e pilier. Nous pouvons également aborder toutes les questions spécifiques de la prévoyance (encouragement à la propriété du logement, départ à l'étranger, frontaliers, etc.).

Rejoignez-nous!

Appelez nos spécialistes en prévoyance professionnelle au 021 212 25 54.

Nous pourrions alors définir ensemble une solution de prévoyance professionnelle adaptée à vos besoins.

info@lpp-bcv.ch



**FONDATION BCV
DEUXIÈME PILIER**